

Le management des organisations (Première STMG)

Il consiste à gérer une production collective en tenant compte d'une multitude de contraintes (financières, humaines, juridiques, environnementale etc.). Il a une dimension stratégique (la définition des buts de l'organisation) et une dimension éthique, notamment à travers la responsabilité sociétale des entreprises et une exigence de transparence.

L'enseignement du management et celui des sciences de gestion et numérique doivent également être mis en relation avec le programme de droit et d'économie, qui décrit les cadres dans lesquels évoluent les organisations. Il offre ainsi à chaque élève un cadre de référence qui l'aide à construire son projet professionnel et favorise la poursuite d'études dans le domaine des sciences de gestion.

Voici quelques exemples de questions de gestion abordées **en classe de première** :

- Pourquoi est-il nécessaire d'organiser l'action collective ?,
- Comment appréhender la diversité des organisations ?,
- Qu'est-ce que le management des organisations ?,
- Comment le management permet-il de répondre aux changements de l'environnement?,
- Qu'est-ce que la stratégie ?,
- Comment élaborer le diagnostic stratégique ?,
- Comment interpréter le diagnostic et le traduire en objectifs ?,
- Comment évaluer les objectifs et les pratiques ?,
- Quelles options stratégiques pour les entreprises ?,
- Les stratégies des organisations publiques : quelles spécificités ?,
- Les organisations de la société civile peuvent-elles se passer de stratégie ?



Droit (Première et Terminale STMG)

L'enseignement du droit et de l'économie est essentiel dans la formation des élèves de la série Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG). Il poursuit deux objectifs :

- former des citoyens conscients des règles et des mécanismes juridiques qui régissent le fonctionnement de la société et les rapports entre les personnes ainsi que les enjeux économiques, sociaux et environnementaux liés à la croissance et au développement,
- favoriser des poursuites d'études après le baccalauréat où ces disciplines et les méthodologies qu'elles supposent, occupent une place importante.

Cet enseignement contribue au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l'argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre. Elle permet à chacun de faire évoluer sa pensée, jusqu'à la remettre en cause si nécessaire, pour accéder progressivement à la vérité par la preuve. Elle prend un relief particulier pour ceux qui choisiront de préparer l'épreuve orale terminale du baccalauréat en l'adossant à cet enseignement de spécialité.

En classe de première sont étudiés :

- Les principes fondamentaux du droit,
- La formation de la règle de droit,
- Le déroulement d'un procès,
- Le recours au juge et au procès,
- La personnalité juridique aux droits,
- Le droit du patrimoine.

Dans le prolongement du programme de première, **le programme de terminale** est centré sur :

- Le contrat,
- La responsabilité,
- Le cadre juridique du travail salarié,
- Le droit des sociétés.



Economie (Première et Terminale STMG)

L'enseignement de l'économie poursuit un objectif général de compréhension du monde contemporain, et notamment des rapports que les hommes engagent entre eux et avec la nature, dans leurs activités de production, d'échange et de consommation. La connaissance des concepts et des mécanismes économiques, ainsi que la sensibilisation aux grands enjeux économiques et sociaux actuels doivent permettre à l'élève de devenir responsable de ses choix en tant que citoyen et en tant qu'acteur de la vie économique.

Les thèmes abordés **en classe de première** sont :

- Les grandes questions économiques et les enjeux actuels,
- La création et répartition de la richesse,
- L'affectation du revenu par les ménages,
- Les modes de financement de l'activité économique,
- L'intensité de la concurrence sur les marchés

Les thèmes abordés **en classe de terminale** sont les suivants :

- L'intervention de l'État,
- Les politiques économiques de l'État et de l'Europe,
- Le chômage,
- Le commerce mondial,
- Le développement durable.



Management, sciences de gestion et numérique (Terminale STMG)

L'enseignement de management, sciences de gestion et numérique prolonge les enseignements de première, de management d'une part et de sciences de gestion et numérique d'autre part.

La partie commune du programme apporte des éléments pour comprendre le fonctionnement de tout type d'organisation (entreprises, associations, organisations publiques, organisations de la société civile, organismes, établissements, etc.) et permet d'aborder un socle de pratiques de gestion dans le domaine de la gestion et de la finance, de la mercatique (marketing), des ressources humaines et de la communication ainsi que des systèmes d'information de gestion.

Les enseignements spécifiques permettent, quant à eux, d'approfondir certains domaines des sciences de gestion. L'élève choisit un des quatre enseignements spécifiques suivants : gestion et finance, mercatique (marketing), ressources humaines et communication, systèmes d'information de gestion.

Les thèmes abordés **en classe de terminale** sont :

- Les ressources pour produire,
- Les transformations numériques et la production,
- Le fonctionnement des organisations,
- La fédération des acteurs,
- Les transformations numériques,
- La communication avec les parties prenantes
- Les questions de société,
- Les changements de modes de vie,
- Les transformations numériques,
- Les relations entre les organisations et leur écosystème.



Option management (Seconde)

En classe de seconde, l'option management et gestion est une initiation à la filière STMG. Globalement, cette option permet d'introduire la gestion des organisations, à savoir les entreprises, organisations publiques et associations.

Trois thèmes au programme pour rendre compte de la démarche entrepreneuriale :

- s'engager et entreprendre, de l'intention à la création,
- organiser et décider, des objectifs à la réalisation,
- conduire et faire évoluer, du pilotage au développement.

De manière générale, cette option introduit la filière STMG et est donc surtout destinée aux élèves qui veulent travailler dans l'administration, la comptabilité, le commerce ou encore l'informatique.

A noter qu'il est tout à fait possible de s'orienter vers la filière STMG en classe de première sans avoir choisi cette option en seconde.



Sciences De Gestion et Numérique (SDGN) (Première STMG)

L'enseignement des sciences de gestion permet d'étudier les mutations de l'activité humaine dans la production et la diffusion des connaissances, des biens et des services, en mettant en évidence les opportunités et les risques associés. Il tire le meilleur profit des pratiques pédagogiques qui simulent la production d'informations, la prise de décision, la communication et la coordination, et mobilisent des outils numériques tels que les progiciels de gestion intégrés, les jeux sérieux de gestion, le tableur et les environnements de travail collaboratif, dont les espaces numériques de travail (ENT).

L'élève acquiert un corpus de connaissances qui seront approfondies en terminale. Une fois qu'il aura maîtrisé les concepts et mécanismes de base des sciences de gestion en première, il pourra les appréhender dans toute leur complexité et leur technicité dans les enseignements de terminale.

L'enseignement de sciences de gestion et numérique et l'enseignement de management sont étroitement liés. Toute décision de gestion ne trouve en effet son sens qu'en référence à une pratique managériale bien identifiée, dans un contexte organisationnel qu'il est nécessaire de comprendre. C'est pourquoi les progressions respectives de ces enseignements doivent être articulées, dans le cadre d'une réflexion commune et intégrée.

Les thèmes abordés **en classe de première** sont :

- Les acteurs de l'organisation,
- Les coûts,
- Les différentes valeurs des organisations,
- Les risques des organisations,
- La performance.



Enseignement de spécialité : marketing (Terminale STMG)

Dans le prolongement de l'enseignement commun, l'enseignement spécifique de mercatique (marketing) vise à aborder plus particulièrement des problématiques et des pratiques actuelles de marketing dans les organisations.

L'enseignement spécifique de mercatique (marketing) vise à ouvrir la réflexion des élèves sur un large champ d'outils et de pratiques qui structurent leur environnement quotidien de consommateur et de citoyen, et à développer leur esprit critique. Elle a aussi pour objectif de leur faire découvrir les nombreux métiers qui relèvent de ce champ professionnel.

L'enseignement spécifique de mercatique s'appuie sur l'observation de l'environnement de l'élève, dans un domaine particulièrement riche et prégnant. Il mobilise les acquis de la classe de première, en particulier en management et en sciences de gestion et numérique.

Les thèmes abordés **en classe de terminale** sont :

- La démarche marketing (segmentation, ciblage, positionnement),
- L'offre,
- L'expérience de consommation,
- Le prix,
- Les intermédiaires,
- Le consommateur et le choix de distribution,
- La distribution et la digitalisation,
- La communication,
- La relation client.



Enseignement de spécialité : Ressources Humaines et Communication (RHC)
(Terminale STMG)

Dans le prolongement de l'enseignement commun, l'enseignement spécifique de ressources humaines et communication vise à aborder plus particulièrement des problématiques et des pratiques actuelles dans le domaine des ressources humaines et de la communication dans les organisations.

L'appellation « ressources humaines et communication » signifie que l'enseignement concerne deux champs de connaissances complémentaires et non dissociables :

- les ressources humaines constituent un domaine privilégié des sciences de gestion parce qu'elles conditionnent fortement le fonctionnement et l'action au sein des organisations. Les ressources humaines sont un objet d'étude et de questionnement qui nécessite de dépasser (et donc d'inclure) l'approche fonctionnelle de la GRH (gestion des ressources humaines) pour l'enrichir de concepts empruntés aux sciences de la communication,
- la communication n'est pas considérée comme un champ d'étude pris isolément. Les concepts et démarches de communication permettent d'avoir une représentation précise du fonctionnement et des conditions de mobilisation des ressources humaines dans l'organisation.

Les thèmes abordés **en classe de terminale** sont :

- Le recrutement,
- L'évaluation,
- La gestion des compétences et des talents,
- La responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE),
- Les conditions de travail,
- Les obligations en matière de santé et de sécurité au travail,
- La rémunération,
- Les tensions professionnelles,
- Le dialogue social,
- La communication, la cohésion et la performance de l'organisation.



Enseignement de spécialité : Gestion et finance (GF) (Terminale STMG)

L'enseignement de gestion et finance s'appuie sur l'étude du système d'information comptable qui permet de fournir des informations pertinentes à leurs différents utilisateurs afin d'analyser la situation financière de l'entreprise et de préparer les décisions de gestion. Il est très utile pour comprendre comment l'information financière et de gestion est produite, comment elle circule, comment elle est stockée et mise à disposition des utilisateurs.

Le programme de l'enseignement spécifique de gestion et finance vise l'acquisition de mécanismes et principes comptables de base ; il privilégie l'analyse de la situation financière de l'entreprise et l'étude de quelques décisions de gestion dans des contextes variés d'organisations, à partir de trois thèmes :

- appliquer les règles comptables,
- analyser la situation de l'entreprise,
- accompagner la prise de décision.

Parmi les différentes approches possibles pour faire acquérir aux élèves les mécanismes comptables, l'observation et l'analyse des traitements avec un progiciel de gestion intégré (PGI) peuvent constituer un moyen plus efficace que la seule explicitation des notions. Le recours aux simulations de gestion est privilégié pour repérer l'impact des décisions de gestion.

Les thèmes abordés **en classe de terminale** sont :

- Le système d'information comptable,
- La communication financière,
- La performance,
- La structure financière,
- Les critères de financement,
- La trésorerie,
- L'affectation du résultat,
- Les apports de l'analyse des coûts à la prise de décision.



Le projet (Terminale STMG)

Le projet de gestion est sur la base d'un corpus de ressources, d'une monographie que l'élève ou le groupe d'élèves se constituent par leurs propres recherches ou en allant dans les entreprises.

Il couvre le programme des deux enseignements de spécialité : l'économie et droit et le management, sciences de gestion et numérique

Les objectifs du projet sont :

- Apprendre par la mise en activité et la confrontation au réel,
- Appréhender et comprendre des réalités organisationnelles complexes,
- Se sociabiliser via la dimension collective des projets,
- Devenir des citoyens éclairés pour appréhender la complexité des organisations et comprendre ce qui se passe derrière le miroir,
- Alimenter les deux questions du grand oral ainsi que le projet personnel d'orientation.

L'élève construit son itinéraire de questionnement pour traiter son projet. Il doit garder son sens critique, observer. Il peut trouver d'autres solutions et faire des simulations de décisions.



L'étude de gestion (Première STMG)

L'épreuve vise à évaluer, au travers de l'étude d'une thématique de gestion choisie par le candidat, les compétences suivantes :

- dégager une problématique de gestion,
- mobiliser des sources documentaires variées pour traiter la problématique retenue,
- sélectionner les informations pertinentes au regard de cette problématique,
- interpréter et exploiter les informations sélectionnées pour répondre à la problématique,
- rédiger une synthèse dégageant les conclusions de l'étude,
- présenter oralement le travail effectué,
- préciser et argumenter les choix effectués.

Le candidat réalise au cours de l'année de première une étude personnelle et individuelle qui vise à traiter la problématique qu'il a choisie. La problématique du dossier du candidat est tirée d'une ou de plusieurs questions de gestion figurant dans le programme d'enseignement de spécialité « sciences de gestion et numérique » de la classe de première, appliquée à une ou plusieurs organisations choisies par le candidat.

Cette étude se concrétise par la rédaction d'un dossier d'étude de gestion, document d'une dizaine de pages qui précise les raisons du choix de la problématique, les caractéristiques de la (ou des) organisation(s) observée(s) en lien avec la problématique, les sources utilisées, la démarche d'analyse et les conclusions. Ce document produit par le candidat ne fait pas l'objet d'une évaluation mais sert de support à la présentation de l'épreuve. L'évaluation est conduite par un professeur assurant l'enseignement de sciences de gestion et numérique en classe de première et qui n'est pas le professeur du candidat. L'évaluateur renseigne une grille d'évaluation conforme au modèle défini nationalement (voir au verso) et propose une note sur 20 points.



Grand oral (Terminale STMG)

L'épreuve est composée de deux temps :

- Une préparation (20 minutes) (mise en loge avec remise d'un brouillon),
- Une épreuve orale (20 minutes).

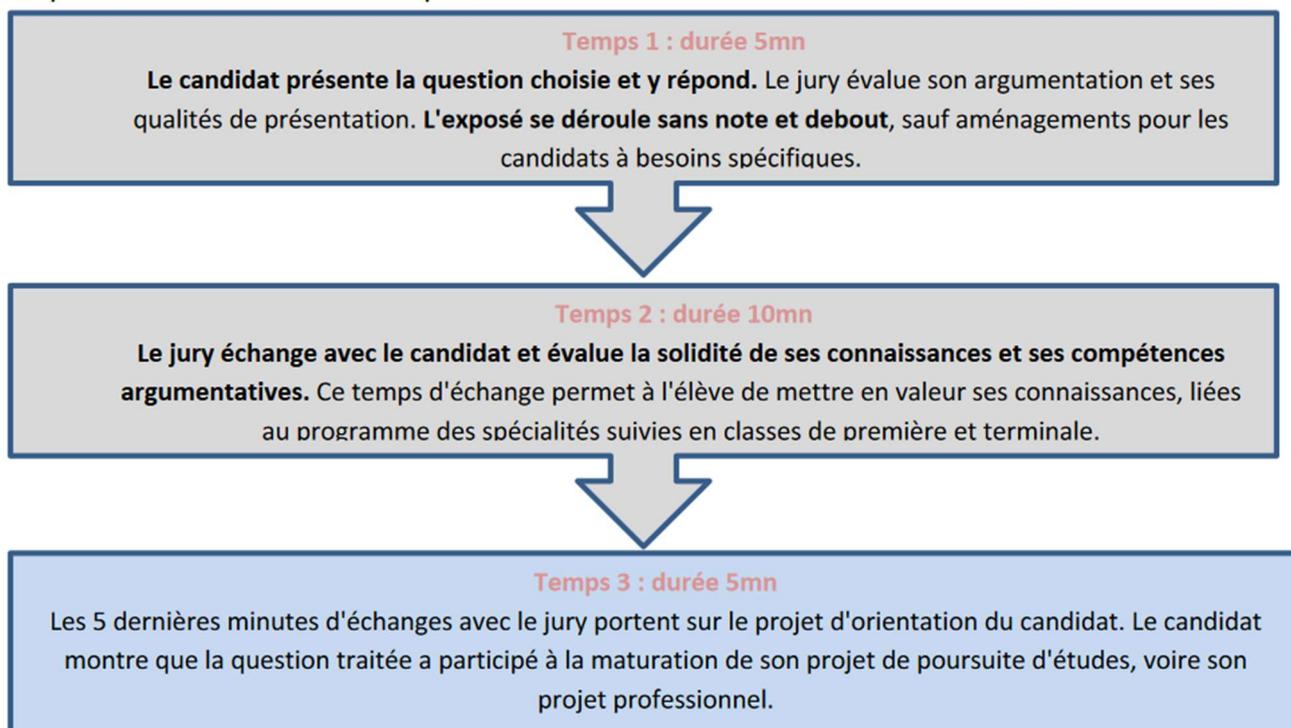
L'élève arrive avec deux questions préparées. Ces dernières s'appuient sur l'enseignement de spécialité pour lequel le programme prévoit la réalisation d'une étude approfondie (application d'une démarche projet).

Le jury choisit UNE de ces deux questions. Le candidat a ensuite 20 minutes de préparation pour mettre en ordre ses idées, ce document brouillon sera à remettre au jury et ne peut en aucun cas servir de support. » Les capacités attendues : Lors de votre oral, vous devrez être capable de :

- Prendre la parole en public de façon claire et convaincante,
- Mettre les savoirs acquis au service d'une argumentation,
- Montrer comment ces savoirs ont nourri votre projet professionnel

Le déroulement de l'épreuve :

L'épreuve se déroule en 3 temps :



Option Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain (DGEMC)
(Option, Terminale STMG)

L'enseignement DGEMC permet de :

- Découvrir l'environnement juridique,
- Comprendre le sens de la règle de droit pour en percevoir l'utilité en lien avec d'autres champs disciplinaires,
- Développer l'esprit critique par l'acquisition de la rigueur nécessaire à l'expression d'une pensée éclairée,
- Permettre la découverte des métiers du droit.

Les thèmes de cette option proposée **en classe de terminale** est le suivant :

- Le droit et ses fonctions,
- L'organisation du droit (sources, organisation judiciaire, relations internationales et le droit, les sujets de droit),
- Des questions juridiques contemporaines (liberté, égalité, fraternité, personne et famille, l'entreprise et le droit, création et technologies numériques).

Le but de cette option est de permettre de mieux comprendre les problématiques actuelles auxquelles le droit tente d'apporter une réponse.

Partant de thèmes d'actualité et de problèmes concrets, votre professeur peut aborder des questions telles que :

- « Jusqu'où le Droit protège-t-il la personne ? »,
- « Qu'est-ce que le harcèlement ? »,
- « Quels défis l'intelligence artificielle pose-t-elle pour les juristes ? »,
- « L'animal est-il une personne ou une chose ? »,
- « Quelles difficultés juridiques seraient soulevées par les voitures sans conducteur en cas d'accident ? ».

